

Fait étonnant, la décision appliquée hier soir n'a suivi que de quelques heures l'allusion faite par le premier ministre à un vote précédent. Personne n'a jugé bon de signaler au premier ministre qu'il enfreignait le Règlement. Cependant, dès qu'un membre de notre groupe a fait de même, il a été rappelé à l'ordre immédiatement. Les députés d'en face ont enfreint de nombreux articles du Règlement. Bien qu'il ait parlé pendant 50 minutes sur ce sujet hier soir, le ministre d'État n'a absolument rien dit pour appuyer le trifolié, le drapeau de son premier ministre. Il est vrai qu'il a accepté l'invitation du premier ministre à traiter du sujet, mais il n'a fait valoir aucun argument à l'appui du trifolié; il n'en a pas soufflé mot. Comme on l'a dit hier soir, le plus grand agent de publicité du parti libéral n'a pas dit un seul mot en faveur de ce drapeau. Comme il a consacré 50 minutes à poursuivre ses propres fins, je m'étonne qu'il n'ait pas jugé à propos d'aborder la question. Aucun intérêt ne l'y incitait sans doute.

Une voix: Vous parlez du vendeur de rubans gommés.

M. MacInnis: Exactement. Sauf erreur, il vend des rubans gommés pour pare-chocs. Cette initiative n'avait aucun but utile...

L'hon. M. Dupuis: Il serait utile que vous en ayez un sur la bouche.

M. MacInnis: Si je comprends bien, monsieur l'Orateur, le ministre d'État vend des rubans gommés pour pare-chocs à un prix...

L'hon. M. Dupuis: En voulez-vous un pour vous le coller sur la bouche?

M. l'Orateur: A l'ordre!

M. MacInnis: Pourriez-vous parler un peu plus fort, monsieur l'Orateur, le ministre ne peut vous entendre? Il est très curieux, monsieur l'Orateur, que la présidence s'empresse d'intervenir afin de les rappeler au Règlement, lorsque des députés de ce côté-ci de la Chambre font des interruptions, comme cela s'est produit lorsque le ministre des Transports a fait son exposé. Je constate que ce ministre est entré à la Chambre, cet homme qui tente de se faire passer pour le député le plus poli et le plus aimable. Voilà ce qu'il

prétend. Il déclare qu'il écoute sans interrompre celui qui a la parole.

Il se dit plein de courtoisie et ainsi de suite; mais puisqu'il est ici, je vais lui rappeler que la dernière fois qu'il s'est levé à la Chambre et qu'il a essayé d'être l'émule d'Emily Post au Parlement—(*Exclamations*) s'il veut tourner quelques pages du hansard, juste avant de faire cette déclaration, il s'apercevrait de la mesure de sa courtoisie. Il est on ne peut plus grossier. Ce qu'il a dit pour se défendre contredit ce que nous pouvons trouver au hansard, à quelques pages en arrière. On y verra qu'il a interrompu le chef de l'opposition neuf fois, bien qu'il prétende n'en avoir rien fait.

J'en reviens maintenant au ministre d'État. Il ne s'agissait pas de réaliser des profits; donc pendant ces 50 minutes, il n'a pas proféré une parole pour défendre le drapeau trifolié. Pourtant, il vend des rubans gommés pour pare-brise, si je comprends bien, à un prix plus élevé que n'importe qui. Donc, le motif du profit fait agir le ministre d'État. J'affirme, monsieur l'Orateur, que cette motivation pourrait facilement le forcer, selon le Règlement, à abandonner le poste qu'il occupe présentement à titre de ministre d'État.

Monsieur l'Orateur, puis-je déclarer qu'il est six heures?

L'hon. M. Dupuis: Vous n'avez rien dit d'intelligent.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Starr: Monsieur l'Orateur, le leader de la Chambre pourrait-il nous dire quels crédits nous étudierons vendredi, si le présent débat se poursuivait demain?

L'hon. M. Favreau: Monsieur l'Orateur, compte tenu de la supposition de l'honorable représentant, nous examinerons vendredi les crédits du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, après quoi nous passerons à l'étude des crédits du ministère des Mines et des Relevés techniques. S'il reste du temps, nous discuterons des prévisions budgétaires du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

(A six heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)